



Secrétariat Régional

Madame la Directrice Régionale

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture
et de la forêt

22 rue des Pénitents-Blancs

CS 13916 - Immeuble Le Pastel

87039 LIMOGES

Date : 03 04 2026

Dossier suivi par : Secrétariat Régional SNETAP-FSU

Objet : Demande convocation du CSA REA

Madame la Directrice Régionale,

Le CSA de l'enseignement agricole (CSA EA) s'est réuni hier afin d'examiner les dotations régionales en emplois et en crédits dans le cadre du budget 2026.

À cette occasion, les représentant·es des personnels de Nouvelle-Aquitaine et de Bourgogne-Franche-Comté y siégeaient en qualité d'expert·es, notamment pour évoquer la baisse de la DGH qui nous affecte directement.

Les échanges avec la DGER ont fait apparaître des différences notables de traitement et d'information. Si la Bourgogne - Franche - Comté dispose d'éléments précis concernant la répartition des diminutions de moyens entre établissements, pour notre part, nous avons dû faire constater une absence totale d'informations concernant notre région.

En effet, les instances de dialogue social régionales, que vous avez réunies en septembre (CSA REA) et en novembre (CREA), n'ont pas permis d'aborder la suppression des 4,3 postes annoncée au niveau national. Vous n'avez pas davantage apporté d'éclaircissements sur les écarts d'effectifs constatés entre les rentrées 2025 et 2026, tels qu'annoncés respectivement par la DGER et vos services. Les représentant·es des personnels de Nouvelle-Aquitaine ont dénoncé cette absence de dialogue social dans la région.

Ajoutons à cela, une présentation de la carte des formations qui aura évolué après la dernière instance de l'enseignement agricole et qui n'aura finalement été votée par aucune instance, y compris les CAEN.

Dans ces conditions, les prochaines réunions programmées en toute fin d'année ne sauraient suffire à rétablir un dialogue effectif et constructif.

En CSA EA, le Directeur général a maintenu son analyse d'une baisse des effectifs en Nouvelle Aquitaine mais a tout de même reconnu un écart avec les constats que nous pouvons faire en région. Nous souhaitons avoir votre explication sur cet écart que nous continuons à contester.

Dans ces conditions le Directeur général confirme et maintient la suppression préoccupante de 4,3 postes à la rentrée 2026. En l'état, et même si nous condamnons fermement ces destructions de postes, nous demandons leur répartition prévue établissement par établissement. Les éléments qui nous remontent aujourd'hui des établissements nous font craindre que les baisses de quotité sur les postes de contractuel dépassent le chiffre prévu par la DGER.

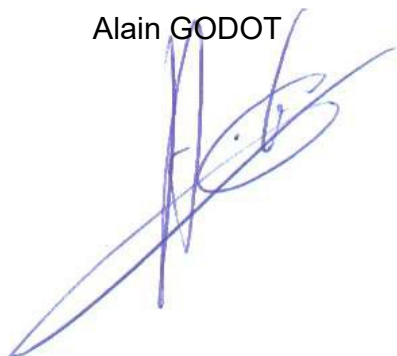
Pour reprendre un dialogue sur ces questions majeures pour les personnels et les établissements nous vous demandons solennellement la convocation d'un CSA REA dans les plus brefs délais avec la communication d'informations claires, complètes et transparentes sur les choix opérés pour la répartition des moyens à la rentrée 2026.

Dans un contexte de baisse des crédits que nous contestons avec la plus grande fermeté, le SNETAP-FSU demeure pleinement mobilisé pour la défense des emplois et des moyens de l'enseignement agricole public. Il continuera, comme il le fait depuis plusieurs semaines à alerter les élu·es du territoire sur les conséquences de ces décisions.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez croire, Madame la Directrice Régionale, à notre détermination à défendre l'Enseignement Agricole Public.

Co-secrétaires régionaux SNETAP-FSU

Alain GODOT



Olivier BLEUNVEN



Hervé REBIC

